



### Enjeux de la mission

La ZAC des Provinces Françaises se situe dans le cadre du projet Seine-Arche, réalisé par l'EPADESA. La ZAC, dont l'aménagement est confié à la SEMNA en 2010 par la ville de Nanterre, s'inscrit dans le « Projet de Renouvellement Urbain et Social Université » (PRUS) qui a fait l'objet d'une convention partenariale signée avec l'ANRU.

Elle définit le programme des démolitions (172 logements sociaux démolis par OMHLM), de constructions neuves (construction de 64 « maisons sur le toit ») ainsi que le projet de réhabilitation du parc social de l'OMHLM à hauteur de 488 logements. Ces opérations sont concomitantes des aménagements des espaces publics (aménagement des jardins et des rues, en lien avec les livraisons des bâtiments réhabilités etc.) mais aussi de la construction des Lots A1/B2 et A2.

Dans ce cadre, la ZAC est engagée depuis plusieurs années en phase opérationnelle et l'ensemble du programme d'équipements publics et d'infrastructures doit s'inscrire dans cette dynamique au regard

**Type de mission:** Coordination interchantier

**Maître d'ouvrage:** SEMNA

**Coût du projet :**

**directeur de mission :** Claudia Romero

**Année:** 2017 - 2018

**Equipe:** Perspectives Urbaines et Sociales

**Programme:** 14 500 m2 SDP en accession, 13 000 m2 SDP LSS, 3 450 m2 SDP équipements et commerces, 488 logements réhabilités + 64 « maisons sur le toit », 400 logements neufs, aménagement des espaces publics

**Acteurs:** SEMNA, Ville de Nanterre, Office Municipal HLM de Nanterre (OMHLM), Copropriété Provence, Promoteurs

**Consultants mobilisés:** Claudia Romero, Arthur Ohouo

**Montant de la mission:** 71 012 € (TF + 2TC)

### Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

### Contenu de la mission

- ▶ Initialisation et construction d'un planning détaillé permettant l'identification des interfaces entre chantiers et des différents chemins critiques ;
- ▶ Initialisation et construction d'un carnet de phasage préfigurant l'organisation des différents chantiers (accès, circulation, stockage...) au regard des contraintes de co-activité et des exigences environnementales du site ;
- ▶ Concertation avec les maîtres d'ouvrage en phase étude et travaux.
- ▶ Centralisation des éléments nécessaires au pilotage, la planification et la coordination du projet ;
- ▶ Rédaction des comptes-rendus sur le déroulement de la mission.
- ▶ Analyse et validation des plans d'installation de chantier des lots, coordination des plans de synthèse



